

• (1635)

J'ai trouvé que l'un des facteurs qui faisaient hésiter les femmes à chercher à se faire élire au Parlement était le manque de décorum à la Chambre. La députée a elle-même mentionné que l'atmosphère qui règne à la Chambre n'était peut-être pas ce qu'il y a de plus distingué, mais qu'il y avait quand même moyen d'avoir un comportement digne d'une femme.

Je me suis rendu compte que beaucoup de candidates exceptionnelles n'étaient pas du tout disposées à se faire interrompre bruyamment, à se faire siffler et à subir d'autres traitements de ce genre à la Chambre. Elles estimaient qu'il y a avait d'autres façons d'aider leur pays qui étaient meilleures pour elles.

Je me demande si la députée d'en face pourrait me dire comment nous pourrions améliorer le décorum à la Chambre afin de réduire les interruptions bruyantes. Je crois comprendre que la situation s'est déjà beaucoup améliorée par rapport à la dernière législature.

Siégeant du côté de l'opposition, je sais qu'on nous a lancé à certaines occasions des remarques que, même en tant qu'homme, je trouve inacceptables. J'ai entendu beaucoup de femmes dire qu'elles trouvent cette atmosphère absolument insupportable. Cela les a même empêchées de se lancer en politique.

Mme Clancy: Madame la Présidente, je remercie le député pour sa question.

Il est vrai que l'une des meilleures choses que nous ayons faites pour améliorer l'ordre et la discipline à la Chambre a été d'élire un nouveau gouvernement.

Une voix: Bravo!

Mme Clancy: C'est bien, j'ai au moins une timide réaction de ce côté-là. De toute évidence, le député de Kingston et les Îles n'écoute pas.

Sérieusement, il y a eu quelques graves infractions au Règlement au cours de la dernière législature. Je n'avisai pas cet endroit en les énumérant, mais la plupart des députés savent de quels incidents je parle.

Des insultes sexistes et au moins une insulte raciste inacceptable ont été lancées. Cela a justifié la création d'un comité pour étudier les questions de racisme et de sexisme. J'espère que les recommandations de ce comité seront reprises dans le cadre de la réforme de la Chambre des communes.

Cependant, je veux m'arrêter à un autre aspect de la question parce que je crois fermement aux vertus des débats qui se font dans un climat civilisé, mais pas nécessairement dans le calme plat. La passion a sa place dans les délibérations d'une nation. Si un député de l'opposition me met en colère, je dois exprimer ma colère, sans toutefois manquer au décorum qui s'impose et qui est nécessaire à la Chambre des communes.

Les crédits

Je me souviens d'avoir entendu mon bon ami et collègue, le secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, dire un jour au cours de la dernière législature qu'il était prêt à accepter n'importe quelle insulte à la condition qu'elle ne soit ni raciste, ni sexiste. Nous avons hérité de la mère des Parlements la tradition des échanges caustiques entre les deux côtés de la Chambre et ces échanges peuvent ajouter, si vous voulez, à la couleur du débat. Je suis d'accord avec le député lorsqu'il dit que les sifflets et les remarques que je qualifierais de niaiseries ne font pas partie de cet héritage.

Cependant, je ne voudrais pas pour un seul instant que nous devenions si ternes que nous n'utilisions plus de termes forts et insultants qui ne sont ni racistes, ni sexistes, ni péjoratifs. Cependant, il peut arriver que quelqu'un trouve une remarque parfaitement niaise et le dise. Peut-être le mot «niais» est-il antiparlementaire. Je n'en suis pas certaine.

M. Milliken: Non, il ne l'est pas.

M. Clancy: Merci. Un «sombre imbécile»...

M. Milliken: Non. Ce n'est pas encore acceptable.

Mme Clancy: Ce n'est pas acceptable. Je donne simplement des exemples.

Je ne voudrais pas que nous rendions nos discours totalement ternes. Il y a un temps pour utiliser toutes les ressources de l'anglais et du français à la Chambre, et l'insulte fait partie de ces ressources. C'est le lieu pour cela.

• (1640)

Pour ce qui est du recrutement des femmes, j'ai fait ma part au sein de mon parti. Je suis heureuse que nous ayons si bien réussi. Je crois que la langue est certainement un des facteurs qui a amené beaucoup de femmes à penser qu'elles ne pouvaient pas se présenter. Cependant, il n'y a pas que cela. Il n'y a pas que la terminologie qui tienne les femmes à l'écart de la Chambre des communes.

Il y a parfois à la Chambre des attaques personnelles dévastatrices lancées en des termes qui pourraient tomber de n'importe quelle chaire d'église au Canada. Il n'y a pas seulement le message, il y a aussi les mots choisis pour l'exprimer, celui ou celle qui les dit et la manière de les dire. Je crois pouvoir affirmer que les femmes qui siègent à la Chambre des communes, qu'elles soient libérales, bloquistes, réformistes ou indépendantes, ne sont probablement pas de frères fleurs après un certain temps. Je crois que toutes ces députées, des deux côtés de la chambre, peuvent très bien encaisser tout ce qui leur est lancé et probablement même répliquer avec aplomb.

Mais nous ne sommes pas ici pour cela. Les femmes doivent comprendre qu'il leur incombe de maintenir un niveau de débat élevé et de ne pas tomber dans les travers que nous décrivons. Si nous, les femmes, ne mettons pas les pieds à la Chambre des communes, rien ne se fera.